



TOLL AZUR ACRYL SATIN

Lasure satinée cirée, aux résines acryliques en phase aqueuse

Classification : AFNOR NF T 36-005 : Famille I - Classe 7b2



Teintes 025 naturel et 020 incolore uniquement:



DESTINATION

- Protection et décoration de la plupart des bois
- Travaux neufs et rénovation
- Extérieur : Sauf incolore 020 et naturel 025

PROPRIÉTÉS

- Protège contre les intempéries
- Anti-UV (sauf teinte naturel 025 et incolore 020), protège contre le grisaillement
- Microporeux et souple, laisse respirer le bois
- Aspect satiné ciré, souligne et met en valeur les veines du bois
- Phase aqueuse, séchage rapide
- Facilité d'application et d'entretien
- Protection du film de peinture à titre préventif contre les algues et les champignons



* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions)

CARACTÉRISTIQUES

Masse volumique 1,02 kg/L

Extrait sec En poids : 34%
En volume : 31%

COV Valeur limite en UE pour ce produit (cat. A/e) : 130 g/L (2010)
Ce produit contient au maximum 129 g/L COV

Présentation Liquide laiteux teinté

Aspect du film Tendus, aspect ciré

Brillant spéculaire Satiné mat

Rendement • Bois raboté : 14 à 18 m²/L*
(Selon norme NF T 30-073) • Bois non raboté : 11 à 15 m²/L*

*En fonction de la nature des fonds et du mode d'application

Temps de séchage Hors poussière : 1 heure
(à 23°C et 50% H.R.)

Sec : 2 heures
Recouvrable : 6 heures

Conditionnement Incolore, tons bois : 1 L, 3 L et 10 L

Précaution teintes ATTENTION : Le rendu final peut avoir une teinte différente de celle choisie en fonction de l'essence du bois, des traitements préparatoires, du nombre de couches passées et du choix du primaire (teinté ou non). Avant de commencer, il est conseillé de faire un essai

TEINTES

- **20 tons bois** réalisables en machine à teindre à partir de l'incolore 020
- Teintes naturel 025, incolore 020 et certaines teintes déco sont destinées uniquement pour des applications en intérieur. Consulter la carte de teintes "LASURE TONS BOIS"
- Possibilité de mélanger les tons bois entre eux

RECOMMANDATIONS PARTICULIÈRES

- Conservation : 24 mois dans son emballage d'origine fermé, à l'abri du gel et de la chaleur. Refermer hermétiquement le bidon après usage
- Les teintes très claires vieillissent plus rapidement que les teintes soutenues
- Pour la préservation de l'environnement, l'emballage, le reste de son contenu et les résidus de nettoyage ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères ou dans l'évier. Se renseigner auprès des collectivités locales pour connaître les modalités d'élimination et de collecte
- Utiliser les équipements de protection individuelle propres et correctement entretenus : gants et protections oculaires conçues contre les projections de liquides
- Aérer la pièce pendant l'application et le séchage



CONSEILS DE MISE EN OEUVRE

Matériel d'application	Brosse. Rouleau suivi d'un lissage au spalter
Dilution	Prêt à l'emploi sauf en impression : dilution à 15% en volume à l'eau
Nettoyage des outils	Eau. Pour nettoyer les outils, racler le surplus et immerger dans un minimum d'eau
Préparation	Brasser le produit avant sa mise en œuvre
Conditions d'application	Conformes au DTU 59.1
Supports	Etat et qualité conformes au DTU 59.1, vérifier la conformité à l'EN 335 <u>Supports non revêtus</u> : <ul style="list-style-type: none"> Bois et dérivés sauf les bois à comportements singuliers (iroko, doussié, teck, western red cedar, etc.) <u>Supports revêtus</u> : <ul style="list-style-type: none"> Bois revêtus d'une ancienne lasure microporeuse adhérente Autres supports, nous consulter
Préparation des supports	Conformément aux règles de l'art et au DTU 59.1 auquel s'ajoutent des préparations particulières <ul style="list-style-type: none"> Elimination du grisaillement éventuel avec produit adapté ou par ponçage Décapage si ancien vernis ou revêtement non microporeux ou mal adhérent Application sur bois extérieurs en parois verticales seules et protégées des écoulements, des condensations fréquentes ou de l'accumulation d'eau ou de neige <u>Supports non revêtus</u> : <ul style="list-style-type: none"> Dégraissage et élimination des exsudations avec alcool à bruler Ponçage à l'abrasif 80 à 100 <u>Supports revêtus</u> : <u>Par une peinture, vernis ou ciré</u> : Décapage avec ARTIS DECAPANT FACADE GELIFIE RAPIDE ou similaire ou ponçage mécanique <u>Par une lasure écaillée</u> : Elimination par ponçage ou grattage des feuillets mal adhérents. <u>Par une lasure adhérente</u> : <ul style="list-style-type: none"> Décontamination éventuelle avec FACADE NET Matage des surfaces brillantes et satinées par ponçage

SYSTÈMES D'APPLICATION

Selon le DTU 59.1, des travaux d'apprêt seront à envisager en fonction de l'état de finition recherché

Supports	Travaux neufs (bois neufs ou remis à nu)	Travaux de rénovation	Travaux intérieurs
Impression ou primaire	1 couche de TOLL AZUR IMPREGNATION ou 1 couche de TOLL AZUR FLUIDE diluée à 8%	Si nécessaire, 1 couche de TOLL AZUR FLUIDE diluée à 8%	1 couche de TOLL AZUR ACRYL SATIN diluée à 15% à l'eau
Finition	2 couches de TOLL AZUR ACRYL SATIN	1 ou 2 couches de TOLL AZUR ACRYL SATIN selon exposition	1 couche de TOLL AZUR ACRYL SATIN

Se reporter aux fiches techniques correspondantes

Nota 1 : Les bois horizontaux, en excroissance ou les retraits subissant la stagnation d'eau ou de neige sont connus pour vieillir plus vite et n'offrir de ce fait qu'une résistance limitée aux intempéries. Il est donc conseillé d'utiliser des couvertines métalliques dotées de profilés goutte d'eau. A défaut, un entretien régulier s'avèrera nécessaire.

Nota 2 : Les essences à comportement singulier (Chêne, Western Red Cedar, Iroko, Doussié, etc.) ont des exsudations que certains produits peuvent temporairement empêcher de migrer, sans pour autant garantir un blocage permanent (voir DTU 59.1). Il est nécessaire d'appliquer un brossage à la brosse métallique souple pour ouvrir les pores et obtenir une élimination superficielle temporaire, avant d'appliquer le système. La durabilité de ces systèmes est de ce fait beaucoup plus courte. Il en va de même en cas de nœuds ou de fentes/gerces. Nous consulter en cas de doute.

Nota 3 : La durabilité de nos traitements est excellente pour des conditions climatiques Clémentes à Moyennes et une exposition abritée ou partiellement abritée. Naturellement, pour des conditions sévères et non abritées, elle sera plus limitée (voir NF EN 927)

Précautions d'emploi

- En cas de risque de remontées de tanins pour une application en intérieure, dégraisser puis utiliser TOLL AZUR IMPREGNATION en impression
- Intérieur : Pour toutes surfaces dans le spectre d'application ci-dessous, en contact mécanique (jonctions entre huisseries, frottement répété avec d'autres éléments) préférer un traitement avec lasure solvantée imprégnante
- Pour tout bois de classe de risque 4 & 5 (en contact avec sol, eau douce ou eau salée, humidification permanente) d'après NF EN 335, nous déconseillons la mise en peinture pour une finition durable. Il sera possible d'apporter une solution décorative à durée limitée sur les bois traités de garde-corps non immergés à l'aide du système : 2 couches de Toll Azur Imprégnation + 2 couches Toll Azur Fluide

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

- Produit non classé dangereux.
- Consulter la fiche de données de sécurité.

Les données physico-chimiques données dans cette fiche sont valables pour le produit blanc.

La présente fiche descriptive a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles. Toutefois, ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

Tollens est une marque de
CROMOLOGY

CROMOLOGY SERVICES S.A.S.U. au capital de 130.863.741,00 €
 Tour carré Michelet 5e Etage - 10-12, Cours Michelet - CS 40288 - 92065 La Défense Cedex
 Tél : 01.41.27.62.00
 RCS Nanterre B 592 028 294
 tollens.com



TOLLENS
 Créateur de peinture depuis 1748